

RESULTAT
DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT
SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE SOFI SICAF

1- Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse que l'Offre Publique de Retrait - OPR – ouverte le lundi 4 mai 2015 a été clôturée le vendredi 29 mai 2015. Cette OPR qui vise l'acquisition de 6 184 actions de la société SOFI SICAF est initiée par Mme Saida Zaouche Ep.Tabbane, M. Med Ali Tabbane, M. Med Hedi Tabbane, M. Mahmoud Tabbane et la société El Fath Services, agissant de concert et détenant ensemble 99,38% des actions et des droits de vote, soit 993 816 actions sur les 1 000 000 d'actions composant le capital social de la société SOFI SICAF.

2- En réponse à cette OPR qui porte sur 6 184 actions, deux plis ont été déposés dans les délais, par Maxula Bourse et Attijari Intermédiation comportant chacun un ordre et portant respectivement sur 1 715 actions et 100 actions.

Compte tenu de ce qui précède, le nombre d'actions acquises par Maxula Bourse, intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de cette OPR, au profit des initiateurs de l'offre s'élève à 1 815 actions.

3- Conformément à l'avis d'ouverture de l'OPR publié au bulletin officiel du CMF le 29 avril 2015, la société SOFI SICAF n'est plus qualifiée de société faisant appel public à l'épargne.